



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

F1 - Formulaire Avis de marché

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **13**, 83
Annonce No **19-107874**
Fournitures
Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : LYCEE FREDERIC JOLIOT CURIE.
Correspondant : denis Bousquet, 4 avenue des Goums 13400 Aubagne, tél. : 04-42-18-51-51, courriel : ges.lyc.joliotcurie@ac-aix-marseille.fr.
Adresse internet du profil d'acheteur : <https://mapa.aji-france.com/mapa/marche/86003/show>.
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Éducation.

Objet du marché : **achat de manuels scolaires.**
Type de marché de fournitures : achat.
Catégorie de services : 7.
CPV - Objet principal : 22112000.
Lieu d'exécution : lycée Joliot-Curie, 13400 Aubagne.
Code NUTS : FR.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

achats de manuels scolaires rentrée année 2019/2020
Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : achats de manuels scolaires pour la rentrée scolaire 2019-2020 :

Consultation validée par la COMMISSION des marchés publics du 01/07/19 lycée Joliot-Curie Aubagne
Marché publié dans l'annonce BOAMP_No_19-107874 SUR <https://www.boamp.fr/>

évaluation des besoins manuels scolaires / cdi Joliot-Curie
Mapa de 175 000.00 euros (H.T.) à 200 000.00 euros ht, année 2019

Composition de l'offre:

- Livraison des manuels scolaires
- livraison assurée pour le 10/09/19
- Plateforme informatisée de gestion de prêt
- Maintenance de la plateforme
- Etiquetage de tous les nouveaux manuels
- Récupération d'une partie des anciens manuels

critères de sélection des fournisseurs :
40% Dates de livraison respectées
40% Qualité du service
20% Remise sur le prix public

liste des manuels

Présente sur le profil acheteur : voir fichier joint sur le profil acheteur : "évaluation besoin marché manuels"

retro-planning

- 15/07 : Publication du MAPA
- 29/08 à 12h : fin du délai de publicité
- 30/08 : réunion de la commission, examen des offres et choix du fournisseur, attribution du marché
- 10/09 : Livraison des manuels scolaires

l'offre du candidat consiste en

1/ une offre de prix correspondant à l'achat des manuels listé dans l'évaluation des besoins. Ce prix inclura les services associés.

2/ un acte d'engagement signé, incluant une date de livraison le 10 septembre 2019.

3/ les fiches techniques éventuelles sur les services associés

4/ les documents obligatoires prévus par le code de la commande publique

seules les offres déposées sur le profil acheteur seront examinées : <https://mapa.aji-france.com/mapa/marche/86003/show>.

Estimation de la valeur (H.T.) : entre 175 000 et 200 000 euros.

Calendrier prévisionnel de l'exercice de ces options : 10 jours à compter de la notification du marché.

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 90 jours à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 10 septembre 2019.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés;

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail);

- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire ATTR11, Acte d'engagement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-attribution-marches-2016>);

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

Nombre minimal de candidats admis à présenter une offre : 1.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- qualité des services associés : 40 %;

- qualité des conditions de livraison : 40 %;

- prix : 20 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 29 août 2019, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : TMP/86003.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :

adresse internet : <https://mapa.aji-france.com/mapa/marche/86003/show>.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Correspondant : Mme la documentaliste, Mme Frédérique Payant, , courriel : cdi.lycjoliot@laposte.net.

Instance chargée des procédures de recours : tribunal administratif de marseille Marseille.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : voies et délais de recours

Le recours pour excès de pouvoir (art 421-1 et suivants du Cja) : dans les deux mois de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Possibilité de faire précéder ce recours d'un recours administratif auprès de l'acheteur public dans les mêmes délais qui proroge d'autant le délai du recours pour excès de pouvoir ;

Le référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (articles L.551-1 à L551-4 et R551-1 du Cja) ;

Le recours de pleine juridiction : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au moyen d'un avis mentionnant la conclusion du marché et les modalités de sa consultation. Ce recours peut être assorti d'une demande fondée sur l'article L521-1 du CJA tendant à la suspension de l'exécution du marché ;

Le recours indemnitaire : dans un délai de deux mois à compter d'une décision expresse de rejet de la demande préalable ou sans condition de délai dans le cas d'une décision implicite de rejet née du silence gardé par

l'acheteur public pendant plus de deux mois à compter de la demande préalable (art R421-1 et suivants du Cja) ;

Le référé contractuel : ouvert aux candidats évincés, qui doit être introduit dans un délai de 31 jours suivant la

publication de l'avis d'attribution.

En cas de litige, la loi française est seule applicable.

Le tribunal compétent sera le Tribunal Administratif de Marseille .

Mots descripteurs : Abonnement.

Éléments de facturation :

Numéro du service exécutant : **FACTURES_PUBLIQUES**

Classe de profil : Autres organismes publics

Siret : 19131549800011

Libellé de la facture : LYCEE FREDERIC JOLIOT CURIE agence comptable 4 avenue des goums 13400 Aubagne

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> :

29 août 2019

Objet de l'avis : achat de manuels scolaires

Nom de l'organisme : LYCEE FREDERIC JOLIOT CURIE

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

